

Justificatif généré le 11/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

11/05/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292817>

N° d'annonce :

605800

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

IZAC ARCEUIL

Siège Social : 17 rue Paul Verlaine 94410 SAINT-MAURICE

Capital social : 2.000 €

Objet : La présente société par actions simplifiée unipersonnelle a pour objet, en France et à l'étranger : La vente de tous articles textiles et de tous vêtements pour homme, femme, enfants en gros, demis gros, ou détail, la couture, la haute couture, le prêt à porter, la bonneterie, la lingerie, la maroquinerie, la chaussures, la parfumerie, la lunetterie, les bijoux, les bijoux fantaisie, les fourrures et plus généralement tous accessoires de mode s'y rapportant, la fabrication, la confection, la distribution commerciale, l'import-export.

Durée : 99 années

Président : M. Mickael HAYAT, demeurant 3 Avenue Joseph François Belbeoch 94410 Saint-Maurice

Conditions d'exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Toutes les cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à la procédure d'agrément.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Créteil.

Pour avis.

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGTqkBpk

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGTqkBpk>

